

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 20 FÉVRIER 2024 À 19 h**

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de Saint-Marc dument convoquée et tenue à la bibliothèque de l'ESSM le mardi 20 février 2024 à 19 h.

Sont présents mesdames et messieurs :

Tina Baker, Isabelle Bélanger, Valérie Côté, Jean-François Croteau, Cathy Gilbert, Annick Goulet-Bernier, Annick Lambert, Julie Leclerc, Marie-Christine Naud, Pascal Petit, Hélène Frenette, Mylène Robitaille et Nancy Trottier.

Sont absentes mesdames, Gabrielle Gélinas, Lalina Fournier, Annie Mercier et Cathy Gilbert.

Adoption de l'ordre du jour

C.E. 21 /23-24 Monsieur Jean-François Croteau, appuyé par madame Mylène Robitaille, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants : PAV (plan d'action violence) et présences lors du Showson.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Adoption et suivi du compte rendu de la réunion du 30 janvier 2024

C.E. 22/23-24 Madame Annick Lambert, appuyée par madame Marie-Christine Naud, propose d'adopter le compte rendu de la réunion du 30 janvier 2024.

Pas de retour sur la lettre à la protectrice avec M. J. Mofette concernant le gel d'horaire.

Retour sur le local pour les élèves qui attendent leur pratique. Il n'y a pas de surveillance et nous avons besoin de deux sorties d'urgence. À réfléchir. Il y aura un salon pour les élèves dans le nouveau gymnase.

Création du comité PDBF – Les parents souhaitent la création d'un comité. Mme Robitaille mentionne en avoir fait la demande à chaque année depuis l'an deux du programme, mais en vain. Un courriel à cet effet aurait été

transmis, mais Mme Robitaille ne l'a pas reçu. Cette dernière se porte volontaire pour aider à la mise en place du comité mais ne peut le faire sans avoir accès aux noms et adresses courriel des parents intéressés à faire partie du comité. Une première étape par le responsable du PDBF doit donc être faite au préalable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Interventions du public

Aucune

Résumé des élèves

Partage d'information concernant l'aménagement extérieur. Les élèves devront attendre après la construction du nouveau gymnase.

La Ville de Saint-Marc-des-Carières veut agrandir le pump track et faire des installations plus durables ou en utilisant des palettes. La Maison des jeunes envisage d'ajouter des bancs extérieurs durables. D'autres projets sont également à l'étude.

M. Croteau s'interroge sur qui va payer les aménagements près du pump track. Les élèves confirment que la Ville payera pour ces aménagements.

Résumé des enseignants

Mme Annick Lambert a partagé un commentaire de Mme Lalina Fournier. Mme Fournier était fière des élèves de secondaire 5 aux pièces de théâtre. Mme Lambert fait un suivi du Showson. Elle a partagé que Mme Fournier a fait une tournée de classe pour préparer les élèves pour un spectacle. Le Showson était en formule condensée cette année. Les numéros ont été choisis avec audition. Le 1^{er} cycle était très bien préparé. Avec le 2^e cycle ça s'est bien passé, mais a nécessité plus de gestion. Mme Lambert a aussi partagé que nous avons un taux de 60 % de participation pour la Journée sommet.

M. Croteau s'interroge sur le manque de participation pour la Journée Sommet. Mme Christine Naud mentionne que les parents motivent les absences pour cette journée.

Mme Annick Lambert rappelle que la direction a demandé qui veut offrir du tutorat. La direction attend les résultats de la deuxième étape pour avancer sur le tout.

Mme Isabelle Bélanger rappelle que les bulletins seront publiés demain.

M. Pascal Petit partage que le match de volleyball entre le personnel et les élèves aura lieu la semaine prochaine.

Mme Annick Lambert demande si nous avons reçu du MEQ les directives pour l'éclipse. Nous n'avons pas l'information à ce jour et un suivi sera fait.

Résumé du Comité de parents

Rien de nouveau à partager.

Résumé des professionnels

État de situation du partage des tâches entre les orthopédagogues. À partir d'avril la deuxième orthopédagogue sera à 100 %. Lison Prévereault est en soutien aux élèves de secondaire 1 et 5. Mme Hélène Frenette est en soutien aux élèves de secondaire 2, 3 et 4.

La conseillère en orientation a commencé la tournée des classes pour les élèves de secondaire 3 vers le secondaire 4. Cette semaine elle fera la tournée des classes de secondaire 2 vers le secondaire 3 et aussi de secondaire 5.

L'orthopédagogue du secondaire 1 est en rencontre cette semaine ainsi que la semaine prochaine pour le classement provisoire au primaire. La semaine prochaine l'orthopédagogue fera le classement provisoire pour le passage des élèves de secondaire 2 vers le secondaire 3.

Mme Robitaille demande de clarifier la date de choix de cours le 27 février. Elle demande que s'il y a changement de cours ce soit possible de le faire avant le 27 février. Mme Annick Goulet-Bernier confirme que le changement peut se faire jusqu'au 27 février.

Résumé du personnel de soutien

Suivi sur le bar à salade. Nous avons reçu une subvention de 3 000 \$ en vue d'offrir un bar en salade de manière plus fréquente, ce qui se fait depuis.

Résumé des membres de la communauté

Il n'y a pas de représentants.

Fondation

Aucun suivi.

Demandes de sorties et d'activités

Mme Annick Goulet-Bernier a partagé les changements d'horaire sur TEAMS. Mme Naud a demandé d'ajouter le lien TEAMS dans le courriel pour assurer que tous peuvent y avoir accès. Mme Goulet-Bernier s'assure de partager par courriel tous les documents présentés ce soir aux membres du comité.

Consultation annuelle des élèves

Mme Annick Goulet-Bernier a abordé le sujet du Conseil d'élèves et une consultation annuelle doit se faire. Le sujet de cette consultation doit se décider au CÉ. Mme Goulet-Bernier a demandé aux membres de réfléchir à un sujet.

Discussion entre les membres du CÉ. Les idées suivantes sont apportées : le Compass est déjà un grand sondage avec des questions variées. Il pourrait y avoir une discussion sur le choix de cours et la complexité. Consultation pour la cafétéria. Avoir un kiosque avec IPAD tenu par les élèves avec des questions générales.

Mme Christine Naud suggère que l'on réfléchisse sur le sujet pour la prochaine rencontre du CÉ.

Critères de sélection de la direction

Mme Annick Goulet-Bernier a déposé un document sur TEAMS concernant les critères de sélection de la direction. Elle suggère que les directions quittent la rencontre. Ceci permettrait de déterminer les critères pour la direction. La décision est prise. Les directions quitteront à la fin du CÉ et les membres demeureront pour déterminer les critères.

Allocations 23-24

Mme Annick Goulet-Bernier présente la liste des allocations pour l'année scolaire.

Normes et modalités 23-24

Mme Annick Goulet-Bernier présente les changements pour les normes et modalités confirmés par l'équipe école. Mme Annie Mercier a refait la compilation. Prochainement l'équipe va travailler sur un document école avec les normes et modalités pour distinguer les valeurs non évalué et zéro.

C.E.23/ 23-24 Monsieur Pascal Petit, appuyé par madame Mylène Robitaille, propose l'adoption des normes et modalités 23-24.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ

Points d'information de la direction

Mme Annick Goulet-Bernier a déposé le document de régie interne du CE sur TEAMS. Elle a noté qu'avec la Loi 23 il y a des changements à apporter. Mme Nancy Trottier que si les dates choisies en début d'année, par exemple pour la rencontre du 23 janvier qui a été reportée au 30 janvier, sont changées, il faudrait écrire que c'est un changement exceptionnel. Mme Goulet-Bernier fait remarquer que les dates du CE ne devraient pas être dans les règles de régie interne.

Mme Goulet-Bernier fait un suivi sur le nouveau gymnase. Il y aura un appel d'offre le 2 mai 2024 afin d'assurer que le gymnase soit construit pour la rentrée 2025. Mme Goulet-Bernier s'attend à ce que le gymnase soit prêt au cours de l'année scolaire 2025-2026. La cour extérieure sera aménagée lorsque la machinerie ne sera plus sur le terrain.

Mme Tina Baker fait un retour sur la semaine de persévérance. L'équipe école a reconnu un élève par niveau incluant le PAI et la classe adaptée. Nous sommes fiers de nos élèves. L'élève a été reconnu par le CSS et une petite présentation a eu lieu avec la directrice adjointe des services éducatifs.

Mme Goulet-Bernier a souligné la semaine des enseignants. Les membres sont reconnaissants pour les photos des enseignants.

Mme Goulet-Bernier partage sur les travaux qui seront réalisés prochainement. Pendant la relâche, la salle du personnel sera peinte. Elle sera refaite en entier ultérieurement. Le secrétariat sera réaménagé ainsi que la salle des enseignants. Ce sera à discuter, car il y a un enjeu de ventilation.

Mme Goulet-Bernier note que les parents ont reçu les documents concernant les règles du cellulaire et la protectrice nationale.

Correspondance du conseil d'établissement

Pas de points

Comité EHDAA

Il n'y a pas de représentant du comité EHDAA au CSS.

Affaires diverses

Mme Christine Naud mentionne qu'il y a un plan PAV. Elle partage que les parents n'osent pas nous dirent que les élèves se font pousser dans les cases. Elle a reçu quatre messages de parents.

Mme Goulet-Bernier explique qu'au début de l'année on envoie un dépliant qui résume le PAV. Le protocole est très clair et prévoit du soutien pour les deux parties, victime et agresseur. Elle va envoyer un courriel aux parents pour les sécuriser.

Présence des élèves au showson. Mme Naud demande une meilleure façon de prendre les présences pour la sécurité de tous.

Mme Isabelle Bélanger formule des suggestions. L'équipe école va prendre connaissance de la demande et apportera une nouvelle façon de faire afin d'assurer la sécurité de tous.

Interventions du public

Un suivi est attendu sur la demande d'un local d'attente pour les athlètes.

Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 26 mars 2024 à 19 h.

Les directions quittent afin que les membres du CÉ choisissent les critères pour une nouvelle direction.

Levée de l'assemblée

C.E. 24/23-24 La levée de l'assemblée est proposée par madame Annick Lambert et appuyée par madame Isabelle Bélanger à 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Christine Naud
Présidente

Annick Goulet-Bernier
Directrice